



**Rapport Financier
Semestriel**

Au 30 septembre 2010

Sommaire

1. >	RAPPORT D'ACTIVITÉ	5
1.1.	Les faits marquants du 1 ^{er} semestre 2010-2011	7
1.2.	Les perspectives	8
1.3.	Transactions avec les parties liées	8
1.4.	Risques et incertitudes sur le second semestre	9
2. >	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS SEMESTRIELS DE GENERIX AU 30 SEPTEMBRE 2010	11
2.1.	Note annexe aux états financiers consolidés.....	18
2.1.1.	INFORMATIONS RELATIVES À L'ENTREPRISE.....	18
2.1.2.	BASE DE PRÉPARATION	18
2.1.3.	MÉTHODES COMPTABLES.....	20
2.1.4.	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	24
2.1.5.	INFORMATION SECTORIELLE.....	24
2.1.6.	NOTES COMPLÉMENTAIRES.....	25
3. >	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	39
4. >	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	43
4.1.	Conclusion sur les comptes.....	45
4.2.	Vérification spécifique	46

1. > RAPPORT D'ACTIVITÉ

1.1. Les faits marquants du 1^{er} semestre 2010-2011

Generix Group enregistre un EBITDA positif grâce à un chiffre d'affaires quasiment stable et une bonne maîtrise des charges opérationnelles. La perte opérationnelle a été réduite à 1,5 million d'euros ce semestre par rapport à 2,1 millions d'euros au même semestre de l'exercice précédent alors que les frais de développement capitalisés (production immobilisée) ont diminué de 0,9 million d'euros.

Comptes consolidés IFRS, en millions d'euros	Six mois clos le 30 sept.		Variation	
	2010	2009	m€	%
Chiffre d'Affaires	32,3	33,0	(0,7)	-2%
Charges opérationnelles ¹	(33,8)	(35,1)	1,3	-4%
Résultat opérationnel	(1,5)	(2,1)	0,6	-29%
Résultat financier	(0,4)	(0,3)	(0,1)	33%
Résultat avant impôt	(1,9)	(2,4)	0,5	-21%
Impôt ¹	0,3	0,5	(0,2)	-40%
Résultat net part du groupe	(1,6)	(1,9)	0,3	-16%

EBITDA en millions d'euros	Six mois clos le 30 sept.		Variation	
	2010	2009	m€	%
Résultat opérationnel	(1,5)	(2,1)	0,6	-29%
Retraitements:				
<i>Dotations nettes aux amortissements et provisions</i>	2,8	3,7	(0,9)	-24%
<i>Production immobilisée</i>	(0,7)	(1,6)	0,9	-56%
EBITDA ²	0,6	0,0	0,6	

Les ventes de licences ont baissé durant le premier semestre de l'exercice 2010/2011 par rapport au même semestre de l'exercice précédent. Cette baisse a été compensée par une croissance significative de l'activité "On Demand" s'appuyant sur une base installée en expansion, confirmant ainsi la pertinence de ce modèle. Le premier semestre de l'exercice s'est illustré par un réalignement des forces de ventes par type de marché et par l'amélioration de la lisibilité de l'offre autour de l'ensemble des solutions de Commerce Collaboratif proposées par Generix Group. À l'issue de cette période, le portefeuille des affaires en cours de négociation s'améliore.

Le niveau des charges opérationnelles a diminué ce semestre par rapport au même semestre de l'exercice précédent grâce à une rationalisation des coûts, et une optimisation de l'organisation qui concerne de façon homogène tous les départements de Generix Group. L'effectif moyen du groupe était de 571 personnes sur le semestre, stable par rapport au même semestre de l'exercice précédent. Par ailleurs, la société a diminué ses risques en particulier sur ses créances clients, et a enregistré des reprises de provisions nettes s'élevant à 0,3 million d'euros au 30 septembre 2010 contre une dotation nette de 0,5 million d'euros au 30 septembre 2009.

¹ À noter le reclassement au 30 septembre 2009 de la taxe professionnelle (CVAE) d'un montant de 363 k€, initialement enregistrée en charge opérationnelle, en minoration du produit d'impôt afin de respecter la comparabilité avec celle au 30 septembre 2010 classée également en minoration du produit d'impôt pour 326 K€.

² EBITDA = résultat opérationnel + provisions non utilisées sur actif circulant + provisions nettes non utilisées pour risques et charges + amortissements sur immobilisations – production immobilisée.

La dette nette de la société reste stable au 30 septembre 2010 par rapport au 30 septembre 2009.

Eléments du tableau de flux de trésorerie, en millions d'euros	Six mois clos le 30 sept.		Variation	
	2010	2009	m€	%
Capacité d'autofinancement	0,4	0,5	(0,1)	-20%
Variation du besoin en fonds de roulement	(6,6)	(2,0)	(4,6)	230%
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles	(6,2)	(1,5)	(4,7)	313%
Trésorerie nette liée aux activités d'investissement	(1,2)	(2,5)	1,3	-52%
Trésorerie nette liée aux activités de financement	5,1	(1,8)	6,9	-383%
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	(2,3)	(5,8)	3,5	-60%
Trésorerie de clôture	3,6	0,9	2,7	300%

Endettement net	Six mois clos le 30 sept.		Variation	
	2010	2009	m€	%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,6	0,9	2,7	309%
Dettes financières courantes et non courantes	(16,5)	(13,7)	(2,8)	21%
Endettement net	(12,9)	(12,8)	(0,1)	1%

Le tableau de flux de trésorerie exprime les flux intervenus entre le 31 mars et le 30 septembre des exercices 2010/2011 et 2009/2010. Entre ces deux dates, le besoin en fonds de roulement augmente du fait du paiement des contrats annuels de maintenance facturés en début d'année civile et comptabilisés en chiffre d'affaires tout au long de l'année. Ces paiements avaient été exceptionnellement élevés lors du premier semestre de l'exercice précédent grâce à des règlements de créances en retard, cette situation ne s'étant pas reproduite durant le semestre écoulé.

1.2. Les perspectives

Les résultats du premier semestre ne remettent pas en cause les perspectives de Generix Group pour l'ensemble de l'exercice 2010/2011, qui visent à la croissance du chiffre d'affaires et à un retour à l'équilibre. Les perspectives commerciales connaissent un regain d'activité permettant d'envisager une amélioration du chiffre d'affaires pour les prochains trimestres de l'exercice.

1.3. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent tout d'abord les dirigeants. Les cotisations relatives à l'affiliation de Monsieur Jean-Charles Deconninck au régime de retraite supplémentaire par capitalisation souscrit par la société en application des articles L.911-1 et suivants du code de la Sécurité Sociale ainsi qu'au régime de frais de santé prévoyance souscrit par la société se sont élevées à 3 K€ sur le semestre. Aucun engagement pour les pensions de retraite n'est contracté pour les autres dirigeants. Aucune avance sur rémunération variable n'a été allouée aux dirigeants de GENERIX SA. Pour information, la charge enregistrée en résultat au titre des rémunérations basées sur les actions gratuites, octroyées aux membres du directoire est de 101 K€ sur le semestre.

Par ailleurs, une transaction approuvée par le Directoire le 20 juillet 2010 concerne un membre du Conseil de Surveillance, Monsieur Jean-Philippe Gallant, également administrateur de la société MAKHEIA GROUP. La transaction s'élève à 54 K€ (dont 27 K€ comptabilisé sur le premier semestre de l'exercice 2010/2011) et représente des prestations de service de la part de MAKHEIA GROUP relative à l'architecture des marques de Generix Group. Cette transaction a été conclue à des conditions normales.

1.4. Risques et incertitudes sur le second semestre

Se référer au paragraphe 1.8 « Facteurs de risques » du rapport financier annuel au 31 mars 2010.

2. > ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS
SEMESTRIELS DE GENERIX
AU 30 SEPTEMBRE 2010

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (COMPTE DE RÉSULTAT)
AU 30 SEPTEMBRE 2009 ET AU 30 SEPTEMBRE 2010**

<i>En milliers d'euros</i>	NOTES	30/09/2010	30/09/2009
Chiffres d'affaires	5.2	32 256	33 018
<i>Dont Licences</i>		3 085	4 427
<i>Dont Maintenance</i>		10 703	10 694
<i>Dont On Demand</i>		4 596	3 715
<i>Dont Conseil et Services</i>		13 872	14 182
Autres produits de l'activité		13	84
Produits des activités ordinaires		32 269	33 102
Achats consommés		(1 554)	(1 833)
Autres achats et charges externes		(8 126)	(7 883)
Impôts, taxes et versements assimilés ¹		(818)	(924)
Charges de personnel	NOTE 12	(20 427)	(20 521)
Amortissements sur immobilisations		(3 027)	(3 160)
Reprises/(Provisions) sur actif circulant		313	(504)
Provisions nettes pour risques et charges		(26)	18
Autres charges		(54)	(389)
Charges opérationnelles		(33 718)	(35 194)
Résultat Opérationnel		(1 450)	(2 092)
Produits/charges financiers nets	NOTE 13	(90)	(52)
Coût des emprunts	NOTE 13	(303)	(235)
Résultat financier		(393)	(287)
Résultat Avant Impôt		(1 843)	(2 379)
Produits d'impôt ¹		281	463
Résultat Net de l'ensemble consolidé		(1 561)	(1 916)
Dont part des intérêts minoritaires		67	(3)
Dont part du groupe		(1 628)	(1 913)
Résultat de base par action (en euros)		NS ²	NS ²
Résultat dilué par action (en euros)		NS ²	NS ²

¹ À noter le reclassement au 30 septembre 2009 de 363 K€ de taxe professionnelle en minoration du produit d'impôt afin de respecter la comparabilité avec la CVAE au 30 septembre 2010 classée également en minoration du produit d'impôt pour 326 K€.

² NS = non significatif.

ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE (BILAN) AU 31 MARS 2010 ET AU 30 SEPTEMBRE 2010

<i>En milliers d'euros</i>	NOTES	30/09/2010	31/03/2010	30/09/2009
Goodwill	NOTE 1	42 624	42 624	42 624
Autres immobilisations incorporelles	NOTE 2	10 294	11 939	13 607
Immobilisations corporelles	NOTE 3	2 102	2 268	2 585
Autres actifs financiers non courants	NOTE 4	578	581	665
Impôts différés actifs	NOTE 5	4 176	3 553	2 945
Actifs non courants		59 773	60 965	62 427
Stocks		299	37	32
Créances clients et autres débiteurs	NOTE 6	20 994	28 910	23 483
Trésorerie et équivalents de trésorerie	NOTE 7	3 594	5 811	878
Actifs courants		24 887	34 758	24 394
TOTAL ACTIF		84 660	95 722	86 821
Capital social	NOTE 8	7 186	7 186	7 163
Primes liées au capital		28 055	28 055	28 078
Réserves consolidées		1 742	4 490	4 235
Résultat de l'exercice		-1 628	-2 757	-1 913
Capitaux propres - Part du Groupe		35 355	36 973	37 562
Intérêts minoritaires		315	262	281
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		35 670	37 235	37 843
Emprunts et dettes financières		5 233	4 041	9 350
Provisions non courantes	NOTE 9	2 549	2 412	3 044
Impôts différés passifs	NOTE 5	0	0	124
Passifs non courants		7 782	6 453	12 517
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	NOTE 10	19 368	23 418	21 481
Produits constatés d'avance	NOTE 10	9 506	20 058	9 455
Dettes financières courantes	NOTE 10	11 289	7 347	4 340
Autres provisions courantes	NOTE 10	1 044	1 210	1 185
Passifs courants		41 208	52 034	36 461
TOTAL PASSIF		84 660	95 722	86 821

ÉTAT DES PRODUITS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2010	31/03/2010	30/09/2009
Pertes actuarielles des régimes à prestations définies	0	-26	0
Instrument de capitaux propres (Obligations Convertibles+contrat de liquidités)	-93	6	-4
Instrument de couverture de taux	21	-56	-24
Ecart de conversion	-29	71	-143
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-101	-5	-171
Résultat de la période	-1 561	-2 781	-1 916
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-1 662	-2 786	-2 087
Attribuable aux :			
Porteurs de capitaux propres de la société consolidante	-1 729	-2 763	-2 045
Intérêts minoritaires	67	-23	-42

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2010	31/03/2010	30/09/2009
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net de l'ensemble consolidé	-1 561	-2 781	-1 916
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations et dotations nettes aux provisions	2 390	6 085	2 829
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie	16	6	291
Charges financières nettes	36	69	11
Résultat de cession d'immobilisations	-16	10	0
Coûts des paiements fondés sur des actions	144	310	160
Impôts différés	-623	-1 645	-913
Capacité d'Autofinancement	386	2 054	462
Variation du BFR	-6 540	4 903	-1 939
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles	-6 154	6 956	-1 477
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Produits des cessions d'immobilisations	271	46	
Produits des cessions d'actifs financiers	5	105	19
Acquisition d'immobilisations corporelles	-625	-1 337	-700
Acquisition d'actifs financiers	-2	-24	-22
Dépenses de développement	-699	-1 931	-1 563
Acquisition d'autres immobilisations incorporelles	-116	-592	-259
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement	-1 166	-3 733	-2 525
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Rachat/vente d'actions propres	-31	6	-4
Augmentation d'emprunts	7 371	555	396
Remboursement d'emprunts	-2 237	-4 692	-2 231
Trésorerie nette liée (utilisée par les) activités de financement	5 103	-4 131	-1 839
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	-2 217	-908	-5 841
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 811	6 719	6 719
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 594	5 811	878

**ÉTAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES
AU 30 SEPTEMBRE 2009 ET AU 30 SEPTEMBRE 2010**

<i>En milliers d'euros</i>	NOMBRE D' ACTIONS	CAPITAL	RESERVES LIEES AU CAPITAL	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	INTERETS MINORITAIRES	TOTAUX CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres consolidés au 31/03/2009	14 325 380	7 163	28 078	7 869	-3 676	39 434	81	39 515
Affectation du résultat de l'exercice précédent				-3 676	3 676			
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				-132		-132	-39	-171
Variations de périmètre							242	242
Rémunérations en actions gratuites				160		160		160
Autres				14		14		14
Résultat de l'exercice					-1 913	-1 913	-3	-1 916
Capitaux propres consolidés au 30/09/2009	14 325 380	7 163	28 078	4 235	-1 913	37 563	281	37 843
Capitaux propres consolidés au 31/03/2010	14 371 680	7 186	28 055	4 490	-2 757	36 974	262	37 235
Affectation du résultat de l'exercice précédent				-2 757	2 757			
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				-101		-101		-101
Rémunérations en actions gratuites				144		144		144
Autres				-34		-34	-14	-47
Résultat de l'exercice					-1 628	-1 628	67	-1 561
Capitaux propres consolidés au 30/09/2010	14 371 680	7 186	28 055	1 742	-1 628	35 355	315	35 670

La valeur nominale des actions au 30/09/2010 est de 0,5 Euros.

2.1. Note annexe aux états financiers consolidés

2.1.1. INFORMATIONS RELATIVES À L'ENTREPRISE

La société GENERIX SA est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la société est situé au 6, rue du Moulin de Lezennes, 59650 Villeneuve d'Ascq. Elle est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, compartiment C (ISIN : FR0004032795). Les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 septembre 2010 de la Société comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint. L'activité du groupe consiste principalement au développement, à la vente et au négoce de logiciels, et à la réalisation de prestations de Conseil et Services pour leur mise en place.

2.1.2. BASE DE PRÉPARATION

➔ Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 septembre 2010 ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS34 *Information financière intermédiaire* norme du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

Les principes comptables utilisés pour la préparation des états financiers consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux retenus pour la préparation des comptes consolidés au 31 mars 2010.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 septembre 2010 sont établis en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et dont le règlement d'adoption est paru au journal officiel de l'Union Européenne à la date de clôture des états financiers (disponible sur le site <http://ec.europa.eu>).

Les normes, mises à jour et interprétations nouvellement applicables au titre de l'exercice 2010/2011 se résument comme suit :

Adoptées par l'UE au 30 septembre 2010 :

- L'IFRS 3 révisée suite au projet « Business Combinaisons phase II » applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.
- L'IAS 27 révisée suite au projet « Business Combinaisons phase II » applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.
- L'amendement d'IAS 39 relatif aux éléments éligibles à la couverture, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.
- L'amendement à IFRS 1 « Exemptions additionnelles pour les premiers adoptants IFRS 3 », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010.
- L'amendement à IFRS 2 relatif à la comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein d'un groupe, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010.
- L'amendement à IAS 32 relatif à la classification de droits de souscription applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2010.
- L'IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2009.
- L'IFRIC 18 « Transfert d'actifs des clients » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2009.

Le groupe n'a pas fait application des normes internationales et interprétations suivantes parce qu'elles n'ont pas été adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2010 :

Non adoptées par l'UE au 30 septembre 2010 :

- L'amendement à IFRS 1 « Exemptions relatives aux informations à fournir au titre d'IFRS 7 », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010.
- L'amendement d'IAS 24 révisée relatif aux parties liées, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.
- L'IFRS 9 « Instruments financiers » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.
- L'amendement à IFRIC 14 relatif aux paiements anticipés des exigences de financement minimal, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.
- L'IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010.

Generix Group a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne avant la date de clôture, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Le groupe a commencé à examiner les impacts éventuels sur ses comptes consolidés. À ce stade de l'analyse, il n'anticipe pas d'impacts significatifs.

Les états financiers semestriels consolidés ont été arrêtés par le directoire le 16 novembre 2010 puis validés par le Conseil surveillance le 17 novembre 2010.

➤ Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros (K€).

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des éléments suivants :

- instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur,
- actifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat,
- passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en instruments de capitaux propres ou prévoyant une possibilité de règlement en trésorerie, évalués à la juste valeur.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période de changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses. Les estimations et hypothèses sont notamment sensibles en matière d'activation des impôts différés qui est fondée sur la réalisation de bénéfices imposables futurs, de tests de perte de valeur des actifs immobilisés, laquelle valeur est largement fondée sur les estimations de flux de trésorerie futurs et des hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance, et en matière de provisions notamment relatives aux litiges, engagements de retraite et autre avantages long terme.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés. Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du groupe.

➤ Date de clôture des exercices des entreprises consolidées

Les dates de clôture des comptes annuels des sociétés consolidées sont toutes au 31 mars, à l'exception d'ILA LOGISTICS SOLUTIONS INFORMATIQUES au Brésil. L'ensemble des sociétés intégrées dans la consolidation fait l'objet d'un arrêté intermédiaire au 30 septembre 2010.

2.1.3. MÉTHODES COMPTABLES

➤ Immobilisations incorporelles

> Regroupement d'entreprises et goodwill

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 Révisée (Regroupements d'entreprises) depuis l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2010, et selon IFRS 3 pour les acquisitions ayant eu lieu avant cette date. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs acquis et des passifs assumés identifiables à leur juste valeur sauf exceptions prévues dans IFRS 3R.

Pour tous les regroupements réalisés après l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2010, les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges. De même, à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2010, toute part d'intérêt dans l'entité acquise ne conférant pas le contrôle (minoritaires) peut soit représenter une quote-part dans la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés identifiables (IFRS 3 2004), soit être évaluée à leur juste valeur (on parle dans ce cas de goodwill complet). Cette option s'applique transaction par transaction. La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur de la quote-part acquise des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition, est comptabilisée en écart d'acquisition. Si le coût d'une acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise alors l'écart d'acquisition négatif est comptabilisé directement en résultat. L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée durant la période d'évaluation, soit 12 mois à compter de la date de prise de contrôle

> Recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire celles découlant de l'application des résultats de la recherche en vue de créer des logiciels à usage commercial sont comptabilisés en tant qu'immobilisation dès que les critères suivants sont remplis et démontrés :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de cet actif en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à la société ;
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif ; et
- Évaluation fiable des coûts attribuables à cet actif au cours de son développement.

Les dépenses de développement sont valorisées au coût réel en fonction des temps passés.

La production immobilisée est amortie linéairement sur une période de 36 mois à partir de la date de démarrage de la commercialisation de la version développée du logiciel.

> Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

> Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisé en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles à partir de leur mise en service.

Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, aucun amortissement n'est comptabilisé et un test de dépréciation est effectué annuellement. La valeur nette comptable des goodwill et des autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée est revue au minimum une fois par an et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des actifs testés devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Logiciels -----Linéaire..... 3 ans
- Frais de conception des logiciels---Linéaire..... 3 ans

Actifs identifiés lors de l'affectation du goodwill

- Marques -----Linéaire..... 5 ans
- Relation clientèle -----Linéaire..... 12 ans
- Recherche et développement ¹ ----Linéaire..... 5 à 8 ans

➔ Instruments financiers

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements, les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunt, les créances et autres débiteurs, la trésorerie, les dérivés et les équivalents de trésorerie.

> Créances et dettes générées par l'activité du groupe

Les créances clients sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les créances d'une maturité inférieure à un an, ne sont pas actualisées. Elles font l'objet le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement.

> Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalent de trésorerie comprennent les liquidités, les placements de trésorerie à court terme qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Les équivalents de trésorerie sont valorisés pour leur juste valeur au bilan et les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat par application de l'option juste valeur.

> Passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE) si l'écart est significatif avec la valeur comptable.

➔ Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

> Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, les actifs liés aux avantages du personnel, les actifs financiers entrant dans le champ d'IAS 39, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées

¹ La recherche et développement capitalisée dans le cadre de l'affectation des goodwill INFLUE et INFOLOG inclut notamment des frais de recherche dont la durée d'utilité est plus longue que les frais de conception de logiciel. La durée de vie résiduelle de cette recherche et développement a été estimée entre 5 et 8 ans.

de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le groupe apprécie à chaque date de clôture, s'il existe une indication que des pertes de valeurs comptabilisées au cours de période antérieures ont diminué ou n'existent plus. La valeur comptable d'un actif augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

➔ Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les activités de Generix Group sont les suivantes :

- les ventes de licences,
- la maintenance,
- les services logiciels On Demand,
- les prestations de Conseil et Services (Les ventes de matériels et refacturation de frais de déplacements sont inclus dans cette catégorie).

> Ventes de licences

Les produits provenant de la vente de licences sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

La société comptabilise donc les produits lorsque les critères suivants sont remplis :

- la société peut démontrer l'existence d'un accord,
- le produit est livré,
- le prix de vente est fixé ou déterminable,
- le recouvrement du prix de vente est probable.

Ces règles sont également applicables à la comptabilisation des ventes de matériels.

> Prestations maintenance et On Demand

Les produits relatifs aux contrats de maintenance et d'On Demand sont enregistrés prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation des Produits Constatés d'Avance.

> Autres prestations de Conseil et Services

Les prestations au forfait sont comptabilisées dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Les pertes à terminaison éventuelles sont immédiatement comptabilisées en résultat.

Les prestations en régie sont comptabilisées dans le compte de résultat en fonction des temps passés validés valorisés au prix de vente.

2.1.4. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

➔ Liste des sociétés consolidées

LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR LE GROUPE SONT LES SUIVANTES :

SOCIÉTÉ	PAYS	DÉTENTION ¹
GENERIX SA (société mère)	France	Société mère
GENERIX GROUP Division Espagne S.L.	Espagne	100%
GENERIX GROUP Brasil Serviços de Informatica LTDA	Brésil	100%
GENERIX GROUP BENELUX SA	Belgique	99,95 %
INFLUE Portugal	Portugal	50 %
GENERIX GROUP Italia SRL	Italie	100 %
INFLUE Argentine	Argentine	100 %
INFLUE Thaïlande	Thaïlande	60 %

Les différentes filiales sont intégrées globalement.

➔ Variations de périmètre et changements de structure juridique

Pour rappel, les variations de l'exercice précédent ont été les suivantes :

- Les 2 filiales Italiennes (INFOLOG ITALIA et INFLUE ITALIE) ainsi que les deux filiales Espagnoles (INFOLOG IBERICA et INFLUE ESPAGNE) ont fusionné au 1^{er} avril 2009.
- Depuis le 1^{er} avril 2009, le groupe n'a donc plus qu'une filiale en Italie (GENERIX GROUP Italia SRL) et une filiale en Espagne (GENERIX GROUP Division Espagne S.L.). Préalablement à ces fusions les actions appartenant aux minoritaires (15% pour INFLUE ESPAGNE et 1% pour INFOLOG IBERICA) ont été rachetées par le groupe.
- Au 1^{er} avril 2009, les 25% de participation dans INFOLOG AMERICA ont été cédés et les 25% de minoritaires dans GENERIX GROUP Brasil Serviços de Informatica LTDA ont été acquis.
- Sur le premier semestre de l'exercice 2010/2011, la société INFOLOG SOLUTIONS a été absorbée par voie de Transmission Universelle de Patrimoine par GENERIX S.A. en date du 1^{er} avril 2010.

Ces différentes évolutions de périmètre n'ont pas d'impact sur la comparabilité des résultats entre le premier semestre de l'exercice 2009/2010 et le premier semestre de l'exercice 2010/2011.

2.1.5. INFORMATION SECTORIELLE

Le groupe opère sur un seul segment de marché : vente de logiciel et de prestations de services associées.

L'information présentée ci-dessous est celle utilisée par le management pour ses besoins de reporting interne, permettant une analyse pertinente de l'activité et des risques.

¹ Le pourcentage de détention est identique au pourcentage d'intérêts et de droits de vote.

➤ Activités

Le groupe opère sur un unique segment de marché correspondant à la vente de logiciels.

Ce segment comporte 4 principales natures de chiffre d'affaires :

- les ventes de licences ;
- la maintenance ;
- les services logiciels On Demand ;
- les prestations de Conseil et Services.

Les typologies de chiffre d'affaires sont les mêmes dans toutes les sociétés du groupe, et sont très interdépendantes, une allocation des dépenses en fonction de ces typologies n'est pas effectuée.

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2010	%	30/09/2009	%
Licences	3 085	10 %	4 427	13 %
Maintenance	10 703	33 %	10 694	32 %
On Demand	4 596	14 %	3 715	11 %
Conseil et Services	13 872	43 %	14 182	43 %
Total Chiffre d'affaires	32 256	100 %	33 018	100 %

➤ Zones géographiques

Les opérations hors de France sont principalement constituées de vente et prestations de services. Les transactions intragroupes entre des zones géographiques sont réalisées aux prix du marché diminué d'une remise. Ces transactions intragroupes sont éliminées dans les états financiers consolidés.

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2010	%	30/09/2009	%
France	25 877	80 %	26 851	81 %
Export	6 379	20 %	6 167	19 %
Total Chiffre d'affaires	32 256	100 %	33 018	100 %

2.1.6. NOTES COMPLÉMENTAIRES

➤ Notes complémentaires aux comptes de bilan

> Note 1 - Goodwill

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2010	ACQUISITION OU DOTATION	CESSION, SORTIE OU REPRISE	30/09/2010
Goodwill Brut	42 624	0	0	42 624
Perte de valeur				0
VALEUR NETTE	42 624	0	0	42 624

Le goodwill est constitué des valeurs suivantes :

- Ceitel : 2 391 K€ ;
- INFLUE : 28 883 K€ ;
- INFOLOG : 11 350 K€.

Test de valeur des goodwill

Le groupe procède annuellement, conformément aux normes en vigueur, à un test de dépréciation visant à mesurer l'adéquation de la valeur des actifs au bilan, notamment des goodwill, avec les performances économiques futures.

Le groupe opère sur un seul segment de marché, l'édition de logiciels. Generix Group est donc représentatif d'une seule UGT (unité génératrice de trésorerie) avec une offre intégrée, une offre commerciale et marketing unique, et dans l'univers du commerce. Le test de dépréciation des actifs est en conséquence conduit sur l'ensemble du Groupe.

La méthodologie retenue pour apprécier la valeur d'utilité des actifs a consisté en l'élaboration de prévisions de flux nets de trésorerie actualisés reposant sur les principales hypothèses suivantes au 31 mars 2010 :

- élaboration d'un business plan sur 5 ans ;
- prise en compte d'une valeur terminale avec extrapolation des flux de trésorerie au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance à l'infini de 2 % ;
- taux d'actualisation de 11 % déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital de la société sur la base des paramètres suivants.

Selon ces hypothèses, la valeur des cash-flows actualisés futurs n'entraîne pas de dépréciation des éléments d'actifs au bilan au 31 mars 2010.

La valeur recouvrable des goodwill a fait l'objet d'un test de dépréciation au 30 septembre 2010. Ce calcul confirme que la valeur des cash-flows actualisés futurs n'entraîne pas de dépréciation des éléments d'actifs au 30 septembre 2010.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Par ailleurs, le groupe a procédé au 31 mars 2010 à des tests de sensibilité, sur l'unique UGT, par rapport à l'hypothèse clef de valorisation qu'est le taux d'actualisation.

Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation génèrerait une réduction de 10 % de la valeur d'entreprise et n'entraînerait pas de dépréciation exceptionnelle des goodwill.

> Note 2 - Immobilisations incorporelles

La valeur nette au 30 septembre 2010 des principales immobilisations incorporelles correspond à :

- des frais de conception de logiciels : 3,3 millions d'euros dont 0,7 million d'euros de frais activés du 1^{er} avril au 30 septembre 2010, dont 0,46 millions d'euros de coûts générés en internes et 0,24 millions d'euros de coûts de sous-traitance,
- des coûts de recherche et développement (suite à affectation des prix d'acquisition d'INFLUE et INFOLOG) : 3,5 millions d'euros,
- relation clientèle (suite à affectation des prix d'acquisition d'INFLUE) : 2,4 millions d'euros,
- marques (suite à affectation des prix d'acquisition d'INFLUE et INFOLOG) : 0,5 millions d'euros.

Les frais de recherche et développement non immobilisés s'élèvent à 3,9 millions d'euros sur le semestre clos au 30 septembre 2010 et concernent des frais de recherches et des développements logiciels spécifiques à des clients.

> Note 3 - Immobilisations corporelles

Il n'y a pas de variation significative par rapport aux comptes annuels du 31 mars 2010.

> **Note 4 - Actifs financiers non courants**

Il n'y a pas de variation significative par rapport aux comptes annuels du 31 mars 2010.

> **Note 5 - Actifs d'impôts différés**

1 – RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE ET LA CHARGE D'IMPÔT RÉELLE

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2010	%	30/09/2009	%
Résultat net	(1 561)		(1 916)	
Produit d'impôt dont :	282		463	
- impôt courant	(392)		(388)	
- impôt différé	674		851	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	(1 843)		(2 379)	
Produit d'impôt théorique	614	33,3%	793	33,3%
Rapprochement :				
Différences permanentes	(53)	-2,9%	(2)	-0,1%
Déficits non activés ¹	(190)	-10,3%	(106)	-4,5%
CVAE	(217)	-11,8%	(242)	-10,2%
Autres	128	6,9%	20	0,8%
PRODUIT RÉEL D'IMPÔT	282	15,3%	463	19,5%

La loi de finances pour 2010 a remplacé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12, la CVAE a été qualifiée d'impôts sur le résultat alors qu'auparavant cette charge était comptabilisée dans le résultat opérationnel courant en « impôts et taxes ». Au titre du 30 septembre 2009, le montant de la CVAE se serait établi à 363 K€ (montant de taxe professionnelle assis sur la valeur ajoutée) contre 326 K€ au 30 septembre 2010. Ces montants apparaissent net d'impôt dans le rapprochement ci-dessus entre la charge d'impôt théorique et le produit réel d'impôt, pour 242 K€ et 217 K€ aux 30 septembre 2009 et 2010, respectivement.

2 – IMPÔTS DIFFÉRÉS

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2010	31/03/2010
Impôt différé actif	4 176	3 552
Impôt différé passif		
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ	4 176	3 552
Déficits reportables ²	6 117	5 706
Provision pour engagement retraite et DIF	721	676
Réévaluation des actifs incorporels dans le cadre de regroupement d'entreprises	(2 144)	(2 384)
Annulation des provisions groupe	(651)	(651)
Autres	133	205
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ	4 176	3 552

¹ Incluant le différentiel de taux IS entre France et pays étrangers.

² En raison des perspectives bénéficiaires des sociétés concernées.

> **Note 6 - Créances clients**

Les créances clients et comptes rattachés ainsi que les autres débiteurs sont à échéance de moins d'1 an.

<i>En milliers d'euros</i>	VALEURS BRUTES AU 30/09/2010	PROVISIONS	VALEURS NETTES AU 30/09/2010
Avances et acomptes versés	96		96
Clients et comptes rattachés	20 627	3 913	16 714
Autres créances	2 881		2 881
Comptes de régularisation	1 303		1 303
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	24 907	3 913	20 994

À titre de comparaison, les clients et autres débiteurs se décomposaient comme suit au 31 mars 2010 :

<i>En milliers d'euros</i>	VALEURS BRUTES AU 31/03/2010	PROVISIONS	VALEURS NETTES AU 31/03/2010
Avances et acomptes versés	44		44
Clients et comptes rattachés	28 849	4 321	24 528
Autres créances	2 128		2 128
Comptes de régularisation	2 210		2 210
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	33 231	4 321	28 910

> **Note 7 - Trésorerie et équivalents de trésorerie**

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2010	31/03/2010
Valeurs mobilières de placement	82	3 026
Disponibilités	3 512	2 785
TOTAL	3 594	5 811

> **Note 8 - Informations sur le capital**

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. Le capital social est composé de 14 371 680 actions d'une valeur de 0,5 euro chacune au 30 septembre 2010 tout comme au 31 mars 2010.

Au cours du semestre des actions propres ont été achetées et partiellement revendues dans le cadre d'un contrat de liquidité. Generix Group détient, au 30 septembre 2010, 78 000 actions propres dans le cadre de ce contrat de liquidité, contre 33 480 au 31 mars 2010.

Il n'y a pas de Bons de Souscription d'Actions en circulation au 30 septembre 2010.

Actions gratuites

Il existe deux attributions d'actions gratuites dont les droits sont en cours d'acquisition au 30 septembre 2010 tout comme au 31 mars 2010 :

- Une attribution du 6 octobre 2008 de 100 000 actions (d'une juste valeur de 279 000 euros au cours de l'action à la date d'attribution de 2,79 €) à échéance au 5 octobre 2010 ;
- Une attribution du 1^{er} juillet 2009 de 144 500 actions (d'une juste valeur de 297 670 euros au cours de l'action à la date d'attribution de 2,06 €) à échéance au 30 juin 2011.

La charge comptabilisée au titre de ces deux attributions d'actions gratuites est de 114 K€ au 30 septembre 2009 et de 144 K€ au 30 septembre 2010.

Les Assemblées Générales des 15 septembre 2010, 17 septembre 2009, 30 septembre 2008 et 5 septembre 2007 ont autorisé le Directoire à émettre des actions gratuites, pour une durée de 38 mois à partir de leur autorisation et chacune à hauteur de 10% du capital social. Ces autorisations ont été utilisées par le Directoire à ce jour à hauteur de 290 800 actions.

Plans d'options d'achat d'actions

Aucun plan d'options d'achats d'actions en cours au 30 septembre 2010 tout comme au 31 mars 2010. À noter que l'Assemblée Générale du 15 septembre 2010 a donné délégation au Directoire la possibilité de procéder à l'émission d'options de souscriptions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription et ce dans la limite de 10% du capital social. À ce jour, cette délégation n'a pas été utilisée par le Directoire.

> Note 9 - Passifs non courants

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2010	31/03/2010
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ¹	5 233	4 041
Risques commerciaux	386	386
Droits individuels à la formation	442	439
Engagements de retraite	1 721	1 587
TOTAL DES PROVISIONS NON COURANTES	2 549	2 412
TOTAL DES AUTRES PASSIFS NON COURANTS	7 782	6 453

Litiges clients

Les prestations de Generix Group reposent sur une gamme de logiciels éprouvés et fonctionnant chez plusieurs milliers de clients. L'adéquation des logiciels et des prestations associées aux besoins des clients peut cependant être une source de différends.

La principale cause de litige concerne la prise en charge des développements spécifiques demandés par les clients dans le cadre de projets d'intégration à forfait de longue durée. Ces développements augmentent le coût du projet et en allongent la durée. Ces contentieux se traduisent par des demandes indemnitaires variées, parfois élevées. Generix Group estime que ces demandes sont le plus souvent dénuées de fondement et n'ont jamais eu de conséquences significatives. Elles entraînent cependant le groupe à consacrer du temps des honoraires juridiques importants pour sa défense.

Au cours du second semestre de l'exercice, Generix Group a poursuivi le traitement de trois litiges survenus lors d'exercices antérieurs. Dans un premier cas, Generix Group a été assignée devant le Tribunal de commerce par un client ayant mis un terme, unilatéralement et de façon brutale, à un projet d'intégration en phase de commencement. Ce client a sollicité, en référé, une expertise judiciaire ; le Tribunal a estimé qu'il ne justifiait pas d'un motif légitime d'expertise et a rejeté sa demande. En dépit de cette décision défavorable, le client a introduit une demande au fond visant à obtenir la condamnation de Generix Group à lui verser la somme d'un million d'euros à titre de dommages et intérêts. Le Tribunal saisi a débouté le client de ses prétentions et a en outre condamné ce dernier à payer à Generix Group le montant des prestations réalisées et facturées avec intérêt de droit. Pour le surplus et avant dire droit le Tribunal a, de plus, ordon-

¹ Au 31 mars 2010, les dettes financières non courantes avaient été reclassées - pour un montant de 3,1M€ - en dettes financières courantes suite au bris des covenants. Suite aux courriers reçus des banques en juillet 2010 confirmant la non exigibilité des dettes, les dettes à plus d'un an au 30 septembre 2010 ont été repositionnées en dettes non courantes (2,5 M€).

né une expertise. Le client a saisi le Juge de l'exécution afin de solliciter la suspension de l'exécution provisoire dont est assorti ledit jugement. Cette procédure est actuellement pendante.

Dans un second cas, le client a demandé la condamnation de Generix Group à cinq millions d'euros de dommages et intérêts au motif que la solution livrée par Generix Group et exploitée depuis 2006 ne correspondrait pas à ses besoins. Le litige est pendant devant le Tribunal.

Dans un dernier cas, Generix Group est également partie à une affaire dans laquelle elle vient aux droits de la société CEITEL à la suite d'une fusion absorption de cette dernière intervenue en 2005. Cette affaire revient devant le Tribunal de commerce à la suite d'un jugement rendu en 2007 ayant prononcé le sursis à statuer des demandes initialement formulées par un ancien partenaire commercial de la société CEITEL. Ce dernier sollicite aujourd'hui de voir dire et juger que la résiliation de leurs relations de partenariat (contrats conclus en 2003 et en 2004) serait aux torts de la Société Generix Group pour inexécution de ses obligations. Cet ancien partenaire demande au Tribunal la condamnation de Generix Group à lui verser une somme s'élevant à trois millions d'euros, principalement à titre de dommages et intérêts.

La nécessité de protéger la réputation des produits et de définir un périmètre contractuel stable conduit par conséquent Generix Group à faire preuve de grandes exigences lors de la phase d'avant-vente (expression précise des besoins) et lors de l'exécution des projets (alertes immédiates lors de défaillances chez les clients).

Pour l'ensemble des litiges cités ci-dessus, les provisions appropriées ont été constituées, après évaluation des risques encourus.

Autres litiges

À la suite d'une acquisition, les cédants ont estimé que le protocole d'acquisition n'avait pas été respecté et ont mis en cause la responsabilité de la société. La société a estimé que les demandes étaient infondées et n'a donc pas comptabilisé de provision.

> Note 10 - Passifs courants

	<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2010	31/03/2010
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		19 368	23 418
Produits constatés d'avance ¹		9 506	20 058
Dettes financières courantes ²		11 289	7 347
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS		40 163	50 823
Risques sociaux ³		1 039	1 206
Autres		5	4
TOTAL DES PROVISIONS COURANTES		1 044	1 210

¹ Se référer à la note 3.4. relative à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

² Les dettes financières courantes au 31 mars 2010 étaient notamment composées du reclassement en courant de 3 090 K€ suite aux bris de covenants. Les dettes financières courantes sont notamment composées de l'utilisation de 7 M€ de lignes de trésorerie court terme.

³ Risques Prud'homme : les provisions pour litige couvrent environ 1 million d'euros portant sur 7 dossiers en cours.

> **Note 11 - Détail des actifs et passifs financiers par catégorie**

La valeur comptable des actifs et passifs financiers telle que comptabilisée au bilan est évaluée à la juste valeur. Il n'y a donc pas d'écart entre la valeur comptable et la juste valeur de nos actifs et passifs financiers.

**LES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE AU 30 SEPTEMBRE 2010
SE DÉTAILLENT COMME SUIT :**

En milliers d'euros	au 30/09/10 Valeur au bilan	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers							Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat				Prêts et créances	Dévirés de couverture de flux de trésorerie	
			Trésorerie et équivalent trésorerie	Actifs financiers non courant	Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			
Autres actifs financiers non courants	33			33					
Dépôts et cautionnements	545						545		
Actifs financiers non courants	578	0	0	33	0	0	545	0	0
Créances Clients	16 714						16 714		
Autres débiteurs	1 303								1 303
Autres créances courantes	2 976								2 976
Équivalent de trésorerie	82		82						
Trésorerie	3 512		3 512						
Actifs financiers courants	24 587	0	3 594	0	0	0	16 714	0	4 279

En milliers d'euros	au 30/09/10 Valeur au bilan	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers				Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Dévirés de couverture de flux de trésorerie	
			Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Billets de trésorerie à moyen terme	2 325	2 325				
Emprunts à moyen et long terme	2 519	2 519				
Autres dettes financières non courantes	389	389				
Passifs financiers non courants	5 233	5 233	0	0	0	0
Fournisseurs	5 267	5 267				
Autres dettes courantes	14 101					14 101
Autres créditeurs	9 506					9 506
Dettes financières courantes	11 289	11 289				
Passifs financiers courants	40 163	16 556	0	0	0	23 607

VALEURS COMPARATIVES AU 31/03/2010 :

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/03/10 Valeur au bilan	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers							Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat				Prêts et créances	Dévirés de couverture de flux de trésorerie	
			Équivalent de trésorerie	Actifs financiers non courant	Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			
Autres actifs financiers non courants	33			33					
Dépôts et cautionnements	548						548		
Actifs financiers non courants	581	0	0	33	0	0	548	0	0
Créances Clients	17 354						17 354		
Autres débiteurs	2 363								2 363
Autres créances courantes	9 194								9 194
Équivalent de trésorerie	3 026		3 026						
Trésorerie	2 785						2 785		
Actifs financiers courants	34 722	0	3 026	0	0	0	20 139	0	11 557

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/03/10 Valeur au bilan	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers				Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Dévirés de couverture de flux de trésorerie	
			Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Billets de trésorerie à moyen terme	2 700	2 700				
Emprunts à moyen et long terme	937	937				
Autres dettes financières non courantes	404	404				
Passifs financiers non courants	4 041	4 041	0	0	0	0
Fournisseurs	4 211	4 211				
Autres dettes courantes	19 512					19 512
Autres créditeurs	20 058					20 058
Dettes financières courantes	7 347	7 347				
Passifs financiers courants	51 128	11 558	0	0	0	39 570

➔ Notes complémentaires au compte de résultat
> Note 12 - Détail des charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2010	30/09/2009
Salaires et traitements	14 031	14 062
Charges sociales	6 151	6 142
Sous-total	20 182	20 204
Charges liées aux régimes de retraite	98	87
Charges liées aux droits individuels à la formation	3	70
Stocks options & actions gratuites	144	160
Sous-total sans incidence sur la trésorerie	245	317
TOTAL	20 427	20 521

EFFECTIF MOYEN DE LA PÉRIODE	30/09/2010	30/09/2009
<i>Cadres</i>	496	504
<i>Agents de maîtrise</i>	75	76
TOTAL	571	580

Le Droit Individuel à la Formation est estimé en fonction des heures acquises par les salariés en conformité avec la réglementation et en appliquant un coefficient d'utilisation. Ce coefficient a été revu à la baisse sur la base de données historique et a entraîné une baisse de la charge correspondante sur le semestre.

> Note 13 - Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2010	30/09/2009
Autres intérêts et produits assimilés	0	51
Produits des valeurs mobilières de placement à la juste valeur	0	7
PRODUITS FINANCIERS	0	58
Autres intérêts et charges assimilés	-20	-27
Charges liées au retraitement des locations financières	-34	-48
Charges liées aux retraites	-36	-35
CHARGES FINANCIÈRES	-90	-110
COÛT DES EMPRUNTS	-303	-235
RÉSULTAT FINANCIER	-393	-287

Charges et produits nets sur actifs et passifs financiers

Le tableau ci-après détaille les charges et produits, pertes et profits sur actifs et passifs financiers ayant un impact sur le résultat financier selon leur catégorie :

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/10	30/09/09
Sur passifs financiers au coût amorti et sur prêts et créances	-393	-294
Sur la trésorerie et équivalent trésorerie à la juste valeur par le résultat	0	7
TOTAL	-393	-287

↻ Autres notes

> Engagements hors bilan

Engagements donnés

Les emprunts contractés pour l'acquisition d'INFLUE et INFOLOG sont soumis au respect de covenants qui sont calculés à chaque clôture annuelle.

Les covenants des emprunts n° 1, 3, 7 et 8 n'ont pas été respectés au 31 mars 2010. Il en a résulté le reclassement en courant de 3 090 K€ de dettes financières initialement à plus d'un an.

Generix Group a reçu confirmation de ses partenaires bancaires que les bris de covenants constatés au 31 mars 2010 n'ont pas d'impact sur les emprunts en cours. Ils n'impliquent notamment aucun remboursement anticipé de ceux-ci. Aucun reclassement n'a donc été comptabilisé au 30 septembre 2010.

ENGAGEMENTS DONNÉS AUX CRÉDITS BANCAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2010 :

ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT	MONTANT	GARANTIE	COVENANTS REF.
Acquisition INFLUE			
Emprunt n° 1	2 000 000	A	R1 et R2 et R3
Emprunt n° 2	2 000 000	-	R4 et R5
Emprunt n° 3	2 000 000	A	R6 et R7
Emprunt n° 4	2 000 000	B	
Acquisition INFOLOG			
Emprunt n° 5	3 000 000	C	R8 et R2
Emprunt n° 6	2 750 000	C	R8 et R9
Emprunt n° 7	1 000 000	D	R8 et R9
Emprunt n° 8	3 500 000	C	R4 et R10

A Nantissement du fonds de commerce de 1^{er} rang

B Nantissement du fonds de commerce

C Nantissement du fonds de commerce ex-Infolog

D Nantissement de 4e rang du fonds de commerce

R1 ... Ratio d'endettement : dette financière nette/fonds propres conso (y compris obligations convertibles)

R2 ... Ratio de Leverage : dette financière nette conso/EBITDA (EBE CNC – participation des salariés)

R3 ... Ratio de couverture : cash flow libre conso/échéance de la dette annuelle conso

R4 ... Dettes financières nettes/fonds propres

R5 ... Dettes financières nettes/EBITDA

R6 ... Ration dettes financières/fonds propres

R7 ... Ratio dettes financières/EBE

R8 ... Ratio d'endettement : dettes financières nettes/fonds propres conso (y compris obligations convertibles)

R9 ... Ratio dettes financières nettes/EBE retraité

R10 . Ratio dettes nettes consolidées/EBIT

Engagements reçus

La société Generix S.A. a souscrit en décembre 2009 une ligne de trésorerie court terme de 9,5 millions d'euros (7 millions d'euros utilisés au 30 septembre 2010). Cette ligne est garantie à 90% par OSEO.

> Informations relatives aux parties liées

Le montant de la rémunération versée au directoire sur le semestre est de 572 K€. Par décision en date du 15 septembre 2010, l'Assemblée Générale a déterminé les modalités de répartition des jetons de présence pour une somme globale de 85 K€ sur l'exercice en cours.

Le Conseil de Surveillance du 21 novembre 2008 a autorisé l'affiliation de Monsieur Jean-Charles Deconninck au régime de retraite supplémentaire par capitalisation souscrit par la société en application des articles L.911-1 et suivants du code de la Sécurité Sociale ainsi qu'au régime de frais de santé prévoyance souscrit par la société. Les cotisations relatives à ces affiliations sur le semestre se sont élevées à 3 K€.

Aucune avance sur rémunération variable n'a été allouée aux dirigeants de GENERIX SA.

Aucun engagement pour les pensions de retraite n'est contracté pour les autres dirigeants.

Un avenant au contrat de travail de Monsieur Philippe Seguin prévoit le versement d'une indemnité de rupture de contrat intervenant à l'initiative de la GENERIX S.A. dans les neuf mois suivants un changement de l'actionnaire principal. Cette indemnité de rupture, d'un montant fixé à 3 mois de salaire brut, vient se cumuler à toutes indemnités d'origine légale ou conventionnelle. Le Conseil de Surveillance du 26 janvier 2009 précise que cette indemnité de rupture au profit de Monsieur Philippe Seguin ne sera définitivement acquise qu'en fonction de la réalisation d'objectifs basés sur l'EBITDA (résultat avant impôts, taxes dépréciation et amortissements). Cependant lors de sa séance du 23 juillet 2010, le conseil de surveillance a décidé d'autoriser le président du directoire de signer un nouvel avenant au contrat de travail de M. Seguin, afin de remplacer la notion d'EBITDA par EBE (Excédent Brut d'Exploitation). Cet avenant, signé le 23 juillet 2010, est entré en vigueur avec un effet rétroactif à partir du 1^{er} avril 2009, et a été approuvé lors de l'Assemblée Générale du 15 septembre 2010.

Par ailleurs, une transaction approuvée par le Directoire le 20 juillet 2010 concerne un membre du Conseil de Surveillance, Monsieur Jean-Philippe Gallant, également administrateur de la société MAKHEIA GROUP. La transaction s'élève à 54 K€ (27 K€ comptabilisé sur le premier semestre de l'exercice 2010/2011) et représente des prestations de service de la part de MAKHEIA GROUP relative à l'architecture des marques de Generix Group. Cette transaction a été conclue à des conditions normales.

La charge enregistrée en résultat au titre des rémunérations basées sur les actions gratuites, octroyées aux membres du directoire est de 101 K€ au 30 septembre 2010 (85 K€ au 30 septembre 2009).

> Facteurs de risques financiers

Risque de taux

Il n'y a pas de risque de taux sur les emprunts à taux fixe, qui s'élèvent à 4,1 millions d'euros.

Il existe un risque de taux sur les billets à ordre et les emprunts à taux variable, qui s'élèvent à 4,4 millions d'euros (tous utilisés au 30 septembre 2010) ainsi que sur la ligne de trésorerie court terme de 9,5 millions d'euros (2,5 millions d'euros non utilisés à fin septembre 2010). Ces lignes ont des taux basés sur l'Euribor. Ce risque de taux est limité par trois contrats de swap souscrits afin de couvrir le risque de taux des billets à ordre à hauteur de 4,3 M€ (taux de 1,75% à

1,95%). Ces instruments sont désignés comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée en capitaux propres.

Les actifs financiers, non soumis au risque de taux, sont composés de fonds communs de placements non significatifs et de comptes courants bancaires.

- **Sensibilité aux mouvements des taux d'intérêt**

L'impact d'une augmentation et d'une diminution de 1% des taux d'intérêt sur instruments financiers est de + 71 K€ et – 71 K€. Il concerne principalement la ligne de trésorerie court- terme utilisée à hauteur de 7 millions d'euros au 30 septembre 2010.

- **Réévaluation des instruments financiers**

Les réévaluations des instruments financiers enregistrent des gains et des pertes latents sur les instruments de couverture des flux de trésorerie et s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	DERIVES DE COUVERTURE DES FLUX DE TRESORERIE		
	Couvertures recyclées dans le compte de résultat 30/09/2010	Inefficacité des couvertures	Inefficacité des couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères
Résultat	0		
<i>Résultat opérationnel</i> <i>Résultat financier</i>			
Capitaux propres	21		

Risque sur actions et autres instruments financiers

Au 30 septembre 2010, les liquidités de la Société ne présentent pas de risque sur actions car il s'agit essentiellement de SICAV monétaires et de bons de caisse à court terme avec un capital garanti. L'exposition de la Société au risque sur actions se limite donc à ses actions propres. Au 30 septembre 2010, la Société détient 78 000 actions propres. La valeur des actions propres pourrait fluctuer et, ainsi, avoir un effet négatif sur les capitaux propres de la Société. Les changements de valeur des actions propres ne sont pas enregistrés dans le résultat de la période comprise dans la ligne « Report à nouveau et écart de conversion » mais directement dans la ligne « Actions propres » des capitaux propres. Au 30 septembre 2010, la Société ne détient pas d'instruments financiers permettant de se couvrir contre les variations de la valeur de ses titres.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur du groupe ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque qui affecte principalement la catégorie des prêts et créances est suivi au niveau de chaque entité et s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude plus approfondie de la solvabilité de certains débiteurs.

Les créances clients ne portent pas intérêt et ont en général une échéance de 45 à 60 jours.

Le client le plus important représente 5 % du chiffre d'affaires du groupe au 30 septembre 2010.

Du fait de la faible concentration des clients dans son chiffre d'affaires, le groupe Generix n'a pas de risque majeur sur ses créances.

LA PROVISION SUR CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS A ÉVOLUÉ DE LA FAÇON SUIVANTE SUR LE SEMESTRE :

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/10	Dotations	Reprises consommées	Reprises non consommées	30/09/10
Provisions sur clients et comptes rattachés	4 321	579	-663	-324	3 913

RÉPARTITION DES CRÉANCES CLIENTS NETTES AU 30 SEPTEMBRE 2010 :

<i>En milliers d'euros</i>	Encours non échu	0 à 6 mois	Encours échu 6 à 12 mois	> à 12 mois	Total
Clients et comptes rattachés	9 961	5 113	1 050	4 503	20 627
Provisions sur clients et comptes rattachés			-344	-3 569	-3 913
Total clients et comptes rattachés	9 961	5 113	706	934	16 714

Risque de change

Le risque de change reste limité, compte tenu de l'implantation géographique du groupe (très majoritairement situé dans la zone Euro) et des faibles volumes concernés.

En effet, le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé, au 30 septembre 2010, la presque totalité de son chiffre d'affaires en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et résultats exprimée en autres devises, Pesos argentins, Baths thaïlandais et US Dollars ne pèse pas un poids significatif dans les comptes consolidés. De ce fait, le groupe subit les effets des fluctuations de ces devises lors de la conversion en euros mais n'est pas impacté significativement par les écarts résultant de ces conversions. Generix Group estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises est limitée.

Generix Group n'a pas recours à des instruments financiers afin de couvrir le risque de change.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif, et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

Le groupe estime ne pas être exposé à ce risque compte tenu de sa structure financière générale, du niveau et de la structure de son actif circulant et de son endettement, et de sa capacité à mobiliser, le cas échéant, de nouveaux financements.

La société Generix S.A. a souscrit en décembre 2009 une ligne de trésorerie court-terme de 9,5 millions d'euros (7 millions d'euros utilisés à fin septembre 2010). Cette ligne est garantie à 90% par OSEO.

Analyse par échéance des emprunts et dettes financières (y compris intérêts) :

- Les éléments pris en compte sont le calendrier des échéances de remboursement de la dette et les clauses conventionnelles.
- Le tableau ci-dessous montre les obligations des flux futurs contractuels générés par la dette.
- Les flux d'intérêts des instruments à taux variable ont été calculés sur la base des taux des swaps souscrits afin de couvrir le risque de taux de ces emprunts.

Banque	Type prêt	Type taux	Date de souscription	Durée Mois	Nominal k€	Total courant -1 an		+ 1 an - 5 ans	
						Nominal	Intérêt	Nominal	Intérêt
Banque A	Billet trésorerie	Variable	27-12-2007	60	750	300	18	450	11
			27-12-2007	60	750	300	18	450	11
			23-03-2007	60	800	400	29	400	20
Banque B			22-03-2007	60	600	400	10	200	1
			27-12-2007	60	1 375	550	27	825	13
Banque A	Emprunt taux variable		29-11-2006	60	150	132	5	19	0
Banque C	Emprunt taux fixe	Fixe	28-12-2007	60	483	261	25	222	7
			23-03-2007	60	645	426	21	220	4
Banque D			27-12-2007	84	2 125	500	104	1 625	152
			22-03-2007	60	850	416	36	434	18
Banques A, B, C et D	Ligne de trésorerie CT	Variable	25-11-2009	18	7 000	7 000			
	Avance Coface				161	32		129	
	Avance Oseo				57			57	
	Locations financement				719	551		168	
	Autres				56	21		35	
SOUS-TOTAL					16 522	11 289	292	5 233	238

Les dettes fournisseurs et autres dettes courantes sont à moins d'un an et ne portent pas d'intérêts.

> **Actifs et passifs éventuels**

Il n'existe pas d'actifs et passifs éventuels à prendre en compte.

> **Événements postérieurs à la clôture**

Néant.

3. > ATTESTATION DE LA PERSONNE
RESPONSABLE DU RAPPORT
FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Villeneuve d'Ascq, le 18 novembre 2010



Jean-Charles Deconninck
Président du Directoire

4. > RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR L'INFORMATION
FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT – 92400 COURBEVOIE
S.A. au capital de € 8.320.000

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE VERSAILLES

ERNST & YOUNG ET AUTRES

41, RUE YBRY – 92576 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX
S.A.S. à capital variable

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE VERSAILLES

GENERIX

Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Generix, relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire, dans un contexte caractérisé par une difficulté à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà aux clôtures du 30 septembre 2009 et 31 mars 2010. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

4.1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 5-2 de l'annexe et le renvoi 1) de l'état du résultat global, qui exposent le reclassement de la charge de taxe professionnelle comptabilisée au 30 septembre 2009 en impôt dans le but de respecter la comparabilité des exercices, la CVAE ayant été classée en impôt sur le résultat au 30 septembre 2010.

4.2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 18 novembre 2010

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Jérôme de Pastors

Christian Olivier



Présent dans 30 pays, grâce à 7 filiales :

- ↳ **France**
- ↳ **Belgique**
- ↳ **Italie**
- ↳ **Portugal**
- ↳ **Espagne**
- ↳ **Brésil**
- ↳ **Argentine**

et un réseau de partenaires internationaux.